

Sans modération, sans détermination, pas d'assainissement

Pour assainir les finances vaudoises, faut-il économiser ? Faut-il augmenter des impôts ? Le débat bat son plein. Le Centre patronal vaudois invite les autorités à assainir le canton par le seul biais des économies. Des représentants de la gauche et de syndicats de la fonction publique demandent que cet assainissement ne passe que par des impôts nouveaux prélevés sur les plus aisés. Le premier affirme que le canton est plus dispendieux que les autres ; les seconds que trop d'économies ont déjà été réalisées au sein de la fonction publique. Voilà des réponses simplistes à des questions complexes. Je suis convaincu que le caractère excessif de ces propositions condamne de telles recettes.

D'aucuns dénoncent le manque de courage du Conseil d'Etat. Il fallait – selon les conseils prodigués - tailler dans le vif : soit en s'attaquant aux seules classes les plus aisées, soit en supprimant des pans entiers de l'activité de l'Etat. Le gouvernement préfère faire porter l'effort sur le plus grand nombre de personnes et utiliser tous les moyens à disposition pour appliquer l'article constitutionnel sur l'assainissement des finances : économies, augmentations d'impôts ciblées, pressions sur des recettes, report de charges. Il a voulu que le fardeau de l'assainissement soit réparti le plus largement possible. Il a voulu éviter un exode des plus aisés, un appauvrissement important des plus démunis, une péjoration trop marquée des prestations publiques, une sévère démotivation des serviteurs de l'Etat. Manque de courage ? A entendre les récriminations venant d'un peu partout, il a raté sa cible en faisant un grand nombre de mécontents.

Non, le Conseil d'Etat n'a pas manqué de courage. Il savait pertinemment que son programme d'assainissement multiplierait les oppositions. Il suscite davantage d'impopularité qu'un seul type de mesures prenant pour cible une catégorie précise de la population : collaborateurs de la fonction publique, personnes aisées, personnes âgées ou démunis. Le Conseil d'Etat ne vit pas sur la lune, il sait que chacun est porté naturellement aux économies pourvu qu'elles ne le touchent pas directement. Il sait que chacun est enclin à approuver de nouvelles recettes pourvu qu'elle ne soient pas prélevées dans sa poche. Il sait en revanche qu'attaquer une seule catégorie de dépenses ou une seule catégorie sociale auraient des conséquences funestes à terme.

Sachant les opposants nombreux et influents, le Conseil d'Etat a tablé sur le sens de la responsabilité du Parlement. A juste titre, puisque ce dernier vient d'accepter le programme proposé. Certains députés veulent passer de l'arène politique à celle des tribunaux. Ils entendent contester devant le Tribunal fédéral la constitutionnalité de la disposition vaudoise qui contraint le Conseil d'Etat à proposer le programme d'assainissement. Les avis de droit divergent sur la question. Le pouvoir judiciaire tranchera sur l'aspect juridique, mais sans doute pas sur l'importance politique de l'assainissement.

Car il reste que pour le gouvernement vaudois et pour une majorité du parlement, le plus important ne se situe pas dans le débat juridique, même s'il n'est pas à dédaigner, mais bien dans l'assainissement des finances cantonales et la stabilisation de la dette, avant que cette dernière n'atteigne un niveau insupportable.

C'est indispensable pour garantir un canton crédible, compétitif, et agréable à vivre pour ses habitants.

Le Conseil d'Etat continuera donc à choisir une voie médiane, loin de tout extrémisme. Ce n'est pas mollesse ; ce n'est pas lâcheté ; ce n'est surtout pas une démission. Il met en œuvre sa conviction avec une détermination sans faille: l'assainissement n'est réalisable que dans la modération, dans l'équité et dans la prise en compte des conséquences à long terme de chaque mesure. La récente victoire d'étape sur la voie du redressement (l'adoption du programme financier par une majorité importante du Grand Conseil), le conforte.

Pascal Broulis, Chef du département des finances

Discours au Centre patronal